

Déclaration

95/59

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION
DE
L'HONORABLE ANDRÉ OUELLET,
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
AU
CONSEIL COMMERCIAL CANADA-CHINE

MONTREAL (Québec)
Le 13 octobre 1995



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada

Monsieur le sénateur Austin,
Monsieur Liu Huaqiu,
Monsieur Sharp,
Mesdames et messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de remercier le Conseil commercial Canada-Chine de son aimable invitation. Je suis heureux de me trouver parmi vous aujourd'hui pour commémorer le 25^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Canada et la Chine.

La ferme décision du Canada de reconnaître la Chine en 1970 malgré quelques objections des Américains illustre une constante de la politique étrangère des gouvernements libéraux au Canada, à savoir la poursuite d'une approche indépendante.

J'écouterai avec plaisir mon prédécesseur, Mitchell Sharp, lorsqu'il nous racontera un peu plus tard les événements qui, il y a 25 ans, ont mené à l'instauration de ces relations. Je ne doute pas qu'il nous offrira des points de vue tout à fait singuliers sur cette expérience.

Le Canada croyait fermement qu'il fallait tout faire pour tenter de réduire l'isolement de la Chine et pour l'amener à s'exposer aux différents courants d'opinion au sein de la communauté internationale et à participer éventuellement à la solution des problèmes liés à la paix et à la sécurité mondiales.

Nous avions une vision claire de ce qu'il fallait faire pour promouvoir nos propres intérêts nationaux et, par la même occasion, démontrer notre intérêt pour la sécurité mondiale. Aujourd'hui, le gouvernement du premier ministre Chrétien poursuit toujours cette même stratégie à deux volets.

Vingt-cinq ans, ce n'est guère plus qu'un bref instant dans l'histoire des nations. Mais nous avons néanmoins, au cours de ce quart de siècle, assisté à d'énormes bouleversements en Chine, au Canada et ailleurs dans le monde.

Le développement de la Chine depuis 25 ans

Depuis 25 ans, en effet, l'économie chinoise a subi une transformation profonde, marquée par la multiplication des marchés et des choix, la croissance explosive de la classe moyenne et la révolution des communications.

Le rôle politique de la Chine a évolué de façon tout aussi dramatique au cours de cette période.

La Chine occupe depuis 1971 son siège à l'ONU. Elle a signé un certain nombre d'accords dans les années 1970, mais le rythme s'est ensuite fortement accéléré. Au cours de la décennie suivante, la Chine a adhéré au Fonds monétaire international et à

la Banque mondiale et elle est devenue partie à des conventions qui facilitent la conduite des affaires, comme l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle. Après avoir signé le Traité sur la non-prolifération nucléaire en 1992, elle a appuyé le principe de la reconduction indéfinie du traité en mai dernier.

En ce qui concerne les droits de la personne, la Chine a encore des progrès à faire. Mais, le fait qu'elle ait participé en 1993 à la conférence d'où est issue la Déclaration de Vienne sur les droits de l'homme, et qu'elle vienne tout juste d'accueillir à Beijing la quatrième conférence mondiale de l'ONU sur les femmes, devrait nous encourager. Malgré toutes les réserves exprimées et tous les commentaires émis, cette conférence fut un succès.

La participation de la Chine aux opérations de maintien de la paix de l'ONU remonte à 1948, dans le cadre de l'Opération de surveillance de la trêve israélo-égyptienne. Plus récemment, elle a prêté main forte à l'ONU sur la frontière irako-koweïtienne ainsi qu'au Sahara occidental.

Et même si la Chine poursuit ses essais nucléaires, une pratique que nous avons déplorée, nous sommes encouragés par l'appui qu'elle accorde au principe de la négociation d'un accord d'interdiction complète des essais nucléaires au plus tard en 1996.

Il me semble donc incontestable que nous nous sentions plus en sécurité aujourd'hui du fait que la Chine s'est associée à la recherche de la paix et de la sécurité internationales.

Les relations entre le Canada et la Chine depuis 25 ans

Après ce bref survol des développements récents en Chine, je voudrais aborder les relations que le Canada entretient avec elle aujourd'hui.

En mai 1994, dans le cadre de notre traditionnelle politique de dialogue et de collaboration, j'ai annoncé la politique canadienne à l'égard de la Chine, qui repose sur quatre piliers.

Ces quatre piliers, qui servent de base aux relations à long terme du Canada avec la Chine, sont : le partenariat économique; la primauté du droit, le bon gouvernement et les droits de la personne; le développement durable; et enfin, la paix et la sécurité.

Aucun de ces piliers ne peut être privilégié aux dépens d'un autre, tellement leurs objectifs s'appuient mutuellement.

C'est là la base sur laquelle reposeront notre partenariat et nos contacts dans une variété de domaines. Le gouvernement canadien

estime que les contacts systématiques et variés sont seuls capables d'encourager une plus grande ouverture en Chine, d'élargir l'engagement de ce pays sur le plan international et, par là, de promouvoir les intérêts du Canada.

Un partenariat économique

Sur le plan économique, le Canada a profité de la croissance rapide de la communauté Asie-Pacifique dans son ensemble et tout particulièrement de celle de la Chine.

Depuis 1979, les échanges bilatéraux avec la Chine ont progressé à un taux moyen de plus de 13 p. 100 par année.

Les entreprises canadiennes sont à l'avant-garde des sociétés étrangères qui cherchent à s'implanter sur le marché chinois.

Le gouvernement du premier ministre Chrétien est déterminé à appuyer leurs initiatives en usant de tous les moyens à sa disposition.

La primauté du droit, le bon gouvernement et les droits de l'homme

Mais pour que ce partenariat économique réussisse, il faut que les Canadiens soient assurés du respect de la primauté du droit et de la transparence en Chine.

La primauté du droit doit dépasser le seul niveau des institutions pour devenir un principe ancré dans la réalité, c'est-à-dire pour fonder une éthique du droit. Si les lois n'existent que dans l'abstrait, elle restent sans effet : il faut aussi qu'elles soient appliquées. Le Canada appuie les changements qui réduisent les écarts entre les institutions, les règlements et le comportement des entreprises.

Les programmes d'aide au développement sont l'un des instruments que le Canada continuera d'utiliser non seulement pour encourager le respect de la primauté du droit, des droits de la personne et de la saine conduite des affaires publiques, mais aussi pour promouvoir le développement durable.

Le Cadre stratégique de programme-pays pour la Chine, élaboré par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), reflète cette volonté en mettant en valeur les thèmes de la coopération économique et du développement respectueux de l'environnement, ainsi que du respect des droits de la personne, du bon gouvernement et du développement de la démocratie.

L'ACDI joue un rôle important à cet égard en établissant des liens constructifs avec les forces du changement en Chine. Des projets aussi différents que la formation des juges d'instances

supérieures, la promotion des droits de la femme et l'élaboration, la gestion et la diffusion de statistiques favorisent tous le bon gouvernement.

Pour un développement durable

En outre, le programme de l'ACDI appuie les réformes économiques qui se poursuivent en Chine et favorise la constitution d'alliances entre les entreprises et les institutions. Le programme bilatéral est complété par un important programme de coopération industrielle qui aide les firmes canadiennes à trouver des projets de coentreprise et d'autres débouchés en Chine.

En ce qui concerne le développement durable, les efforts bilatéraux portent actuellement sur la mise en chantier de projets de production propre et économe d'énergie ainsi que sur l'exploitation, dans le respect de l'environnement, des abondantes ressources du bassin du Tarim.

La paix et la sécurité

La Chine peut et doit jouer un rôle capital dans le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde. Le Canada salue sa participation aux travaux des grandes institutions mondiales. Nous l'encourageons à s'appliquer pleinement à jouer un rôle positif au sein de la communauté mondiale.

Le Forum régional de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) illustre très bien comment le Canada peut collaborer avec la Chine pour faire avancer la paix et la sécurité au niveau régional. Le Forum représente une institution importante dans une région où on ne trouve aucune tradition en matière de dialogue multilatéral sur les questions de sécurité. Le Canada et la Chine font partie du Forum à titre de partenaire du « dialogue » et partenaire « consultatif », respectivement. Nous pouvons oeuvrer au sein de telles institutions en vue de favoriser de la part de la Chine une approche constructive à des questions telles que le différend au sujet des îles Spratly.

À cet égard, le Canada, en coopération avec l'Indonésie, joue un rôle important pour favoriser l'aboutissement d'un règlement négocié à ce différend.

Conclusion

Loin d'être seulement une idée intéressante, l'interdépendance est une réalité incontournable dans le monde d'aujourd'hui. Notre prospérité et la prospérité de nos enfants dépendent de l'aptitude du Canada à établir des rapports positifs avec le monde qui nous entoure, de mettre à profit ce que ce dernier peut nous offrir, et de lui offrir en retour nos talents et nos

ressources considérables. Cela vaut tout particulièrement en ce qui concerne la Chine.

C'est pourquoi notre politique à l'égard de la Chine repose sur le dialogue et la collaboration.

C'est la vision du premier ministre Trudeau et de Mitchell Sharp qui nous a mis sur cette voie.

Dans ce monde où la communication est désormais instantanée, la véritable compréhension passe par la patience et la persévérance, par la volonté d'écouter l'autre. De la compréhension naît la confiance, et de la confiance naît l'influence.

Pour nous, le dialogue comprend les contacts, la consultation et les échanges. Et c'est seulement par le dialogue que nous pourrions informer, suggérer, comprendre, persuader et influencer. Ce sont là les instruments que le Canada choisit car nous sommes convaincus que ce sont ceux qui, à long terme, favoriseront le plus le changement.

Tout comme, il y a 25 ans, le Canada décidait d'établir des rapports avec la Chine afin de l'amener à s'ouvrir sur le monde, il choisit maintenant de poursuivre son partenariat avec elle afin de relever les défis que pose la recherche de la paix et de la sécurité dans le monde.

Merci.